

CONSEIL DE QUARTIER HOCHÉ FRIEDLAND MARDI 12 Février 2019, Maison des Associations

Etaient présents pour la Mairie : Mme le Maire Jeanne d'Hauterive, Mr Vincent Baladi, premier adjoint au maire, acteurs économiques, commerce et artisanat, sécurité, Mr Patrick Simbault, directeur de cabinet du maire, Mr André Tilloy, adjoint responsable des conseils de quartier, Mme Eve Desbonnets, conseillère d'arrondissement, Mme Corinne Barlis, conseillère d'opposition.

A) Election du bureau du conseil consultatif de quartier

Etaient présents tous les membres du bureau. Chaque membre du bureau se représente ; un nouveau candidat, Jean Houmard se présente. Sont élus Martine Guichard, Isabelle de Roulhac, Thérèse Bartmann, Franck Sabet ; Muriel Laroque et Jean Houmard sont exaequo. Or le bureau doit être constitué de 5 membres maximum ; en l'absence de règlement pour départager les deux ex-aequo que sont Madame Laroque et Monsieur Houmard, et après proposition d'André Tilloy de faire un bureau exceptionnellement à 6, Monsieur Sabet décide de se désister. Finalement sont élus pour deux ans, Martine Guichard, Isabelle de Roulhac, Thérèse Bartmann, Muriel Laroque, Jean Houmard .

B) Mr Eric Ducret chef adjoint de la DPSP (direction prévention sécurité et protection) est présent et répond aux questions concernant la VOIRIE :

1) Affichages de ventes sauvages tapis et autres :

Les personnes qui posent ces affiches se déplacent en camionnette et la grosse difficulté consiste à les prendre sur le fait : dans ce cas la DPSP les verbalise d'une amende de 68 euros mais malheureusement il n'y a souvent que deux équipages de police pour tout Paris. Et souvent ils arrivent trop tard... Néanmoins dernièrement 1428 affiches ont été retirées et facturées !

Ceci est le fait de gens du voyage qui selon les propres termes de Mr Ducret ne vendent que des copies chinoises. Ce sont les hôtels qui accueillent ces ventes qu'il faudrait sanctionner ! C'est pourquoi la Mairie cherche à les recenser afin de les sanctionner. En 2017, 10 actions ont donné lieu à paiement contre 31 en 2018. Le cadre légal est insuffisant.

2) Propreté du quartier

Une personne prend la parole pour remercier et faire applaudir les services de la voirie qui ont fait un travail énorme au lendemain de la coupe du monde et des manifestations des gilets jaunes afin de nous rendre un quartier impeccable.

Mégots de cigarette

Les établissements doivent absolument se sentir responsables et installer des cendriers sur leurs terrasses. A ce sujet deux projets ont été déposés dans le cadre du budget participatif ; on aurait recours à une start-up pour installer d'une part et vider d'autre part régulièrement ces cendriers.

Mr Ducret précise que la loi Evin a entraîné un problème : les gens fument dorénavant sur le domaine public et jettent leurs mégots par terre. Il nous informe que les brasseries et restaurants ont l'obligation de mettre des cendriers à disposition de leurs clients. Quand l'établissement est fermé, le trottoir doit obligatoirement être balayé.

A propos des terrasses de restaurants, un dépassement de l'espace autorisé est passible d'une amende de 68 euros, ce qui paraît une somme insignifiante... Cette somme peut monter jusqu'à 1500 euros en cas de récidive constatée par un officier de police judiciaire.

Un établissement au 205 rue du faubourg Saint-Honoré, l'Elysée Saint-Honoré, a installé sur sa terrasse un babyfoot qui gêne le passage des piétons.

Il est accusé également de mettre ses bouteilles en verre n'importe où faute d'avoir son propre container.

3) Trotinettes électriques

Tout le monde s'accorde sur la dangerosité de ces trotinettes qui en principe sont tolérées jusqu'à 6 km/heure. Mais souvent malheureusement elles vont beaucoup plus vite. Il est prévu un projet de loi pour légiférer mais nous ne disposons pas pour le moment d'une loi législative. Ces engins sont *en free floating* c'est-à-dire qu'ils ne dépendent d'aucune borne ou station. Une personne suggère d'obliger les utilisateurs à porter un gilet réfléchissant et une plaque d'immatriculation.

Une autre personne précise qu'à l'avenue de Wagram, une passante s'est fait arracher son sac par un conducteur de trottinette.

Une autre personne demeurant au 45 avenue de Friedland déplore que les trottinettes soient déposées juste devant l'entrée de l'immeuble. Elle est obligée pour libérer l'accès de les déplacer elle-même. On ne peut pas verbaliser les trottinettes car elles ne sont pas immatriculées.

200 personnes seront engagées à la DPSP dans un avenir proche.

Mr Baladi précise que le stationnement des scooters en libre service est gratuit à Paris ce qui n'est pas le cas partout, à Vincennes par exemple, c'est payant. En 2020, la question est de savoir si on fera payer le stationnement des scooters sur le trottoir.

C) Budget participatif

1) Budget participatif 2017 : végétalisation du mur du parc Rothschild

Mr André Tilloy explique que le conservateur régional des monuments historiques lui a fait savoir que le mur devant être restauré avant toute végétalisation, ce projet sera malheureusement annulé vu le coût trop important.

2)Budget participatif 2019

Un projet a été déposé par le ccq intitulé Réaménagement carrefour rue Beaujon avenue Hoche.

Ce carrefour étant très dangereux pour la sécurité des piétons, il serait souhaitable de le réaménager en installant un feu par exemple ou une traversée en deux temps comme cela a été réalisé au 223 rue du faubourg Saint-Honoré .

A propos de ce secteur , un habitant précise que le sens interdit entre la rue Beaujon et l'avenue de Wagram n'est pas toujours respecté.

Une habitante signale également qu'à cet endroit avenue Hoche quand deux Bus 31 passent l'un derrière l'autre il n'y a aucune visibilité.

D) Budget d'investissement pour le conseil de quartier

Il est de 8264 euros pour chaque ccq . Une habitante avait déjà signalé l'année dernière l'affaissement de la chaussée rue de la Neva et rue Daru, affaissement qui provoque des infiltrations, le ccq propose d'affecter cette somme pour 2019 pour ce problème. Mme le Maire s'engage à saisir les services concernés dès le lendemain matin de la réunion.

Le budget d'investissement non utilisé est mutualisé avec celui d'autres conseils de quartier.

E) Questions diverses

1) Pour le projet Eole, une réunion a eu lieu à la Mairie du 8^{ème} l'année dernière, les travaux avenue de Friedland vont durer environ 4 ans ; il s'agit de créer un puits pour l'accès aux pompiers de 7 étages en souterrain. Pendant la durée des travaux, la circulation automobile est maintenue dans les contre-allées. Pour plus d'information, nous devons aller sur le site internet de la mairie.

Mme le Maire propose également à ceux qui le souhaitent de les recevoir à la mairie, elle se rendra toujours disponible pour recevoir ses administrés et nous confirme que le mandat de maire est une fonction de proximité.

2)Pour les trajets des Bus, nous apprenons que le Plan des bus va changer à partir du 30 avril 2019.

Une habitante a écrit en vain à plusieurs services administratifs pour éviter la disparition totale des lignes 83 et 93. Il n'y a donc plus maintenant aucune liaison de bus entre Friedland-Hausmann et Invalides.

Mme le Maire intervient pour nous préciser que depuis 2017 Valérie Péresse a été élue présidente de la région. C'est elle qui a négocié avec la RATP. Le nombre d'usagers de ces lignes étant en forte baisse, si les lignes ne sont plus assez rentables, elles sont supprimées.

Notons que le nouveau nom du STIFF est maintenant Ile de France Mobilité.

3) Une personne se plaint des Air bnb, Mr Vincent Baladi s'est exprimé sur le sujet dans le Courrier du 8^{ème} du mois de novembre. La Maire de Paris s'occupe très sérieusement du problème.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.